



## Le cap à suivre !

C'est ici que vous trouverez toutes les réponses à vos questions concernant votre **inscription** à la 23<sup>ième</sup> édition de la Régate des IUT.

### 1- LA DÉCLARATION DE PARTANCE

Il s'agit de votre premier plongeon dans la Régate des IUT. Rendez-vous sur notre site [www.laregatedesiut.com](http://www.laregatedesiut.com) où vous trouverez toutes les informations concernant l'évènement et notamment les bateaux disponibles. Allez ensuite sur l'onglet **inscriptions** pour remplir votre déclaration de partance. Cette déclaration vous permet d'obtenir un premier contact avec notre équipe et ainsi de bénéficier de notre aide pour toutes vos démarches. Elle vous permet de **vous préservier pendant une durée de 30 jours, une place pour participer à la Régate des IUT** car cette année encore, le nombre de participants est limité à 26 bateaux ! (Attention, votre place pour la 23<sup>ième</sup> édition ne sera acquise qu'à compter de votre règlement de la préinscription d'un montant de 120 € à effectuer dans le délai de 30 jours à compter de votre mail de déclaration de partance).

N'hésitez pas à remplir votre déclaration de partance, à cliquer sur le bouton « J'aime » de notre page Facebook, et à suivre notre page Instagram. Ce sont vos premiers pas dans la régata, ils sont gratuits et ne vous engagent pas de façon définitive.

### 2- LA PRÉINSCRIPTION : 120 €

La préinscription vous permet d'entrer en course et de **réserver votre bateau**. C'est une démarche obligatoire préalable à l'inscription, grâce à elle, vous entrez dans la procédure de départ ! Pour valider votre préinscription, vous devez imprimer et remplir le formulaire simplifié que l'on peut trouver en page de présentation de notre site. <http://www.laregatedesiut.com/index.php/inscriptions/challenge-voile>

Le formulaire de préinscription, accompagné d'un chèque de 120 euros par bateau à l'ordre de Nauticom ou d'un virement est à envoyer au plus tôt par courrier postal à :

Nauticom / IUT Département TC /18, rue Henri Wallon / 22000 Saint-Brieuc

Le chèque ne sera pas encaissé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2027 et ainsi vous pourrez renoncer à votre préinscription jusqu'au 31 décembre 2026, vous céderez alors votre place à un IUT sur liste d'attente et nous déchirerons votre chèque ou nous vous rembourserons votre paiement.

Une préinscription rapide vous permet :

- De choisir le bateau sur lequel vous allez naviguer. Vous pourrez ainsi connaître rapidement votre skipper et bénéficier de l'image du bateau choisi pour réaliser vos documents commerciaux, etc..
- De recevoir notre dossier d'aide au financement. Ce dossier très complet vous facilitera la vie et vous permettra de trouver rapidement les fonds nécessaires à votre participation à la régata.
- De bénéficier du tarif réduit de l'inscription à 1600€ HT soit 1920€ TTC pour 4 étudiants + 240 € TTC par étudiant supplémentaire. Passé le 31 décembre 2026, le prix par bateau passant à 2400€ TTC + 280 TTC par étudiant supplémentaire.
- Votre préinscription validée, vous êtes déjà en course et votre engagement parmi les 26 IUT participants est validé. Vous bénéficiez alors de tout notre soutien ainsi que d'un suivi personnalisé et vous êtes automatiquement inscrits au Challenge Communication et au Challenge Terre auxquels vous êtes libre de participer ou non.

### 3- L'INSCRIPTION : 1600€ HT soit 1920€ TTC pour 4 étudiants

Une fois que votre préinscription aura été validée (au plus vite car le nombre de places est limité), vous pourrez vous inscrire. Pour valider votre inscription, vous devez remplir le formulaire que l'on peut trouver en page de présentation de notre site.

<http://www.laregatedesiut.com/index.php/inscriptions/challenge-voile>

Le formulaire d'inscription, **comportant tous les noms des membres d'équipages et le nom du ou des enseignants « VIP »** est à envoyer à l'adresse mail suivante : [laregatedesiut@yahoo.fr](mailto:laregatedesiut@yahoo.fr)

### 4- LE PAIEMENT

Le paiement de votre participation doit se faire selon le calendrier suivant :

- 120 € de préinscription à verser avant le 31/12/2026
- 1 000 € d'inscription à verser pour le 15/02/2027
- Le solde de l'inscription pour 4 étudiants, soit 920 €, à verser 2 semaines avant l'événement (sauf bon de commande de l'IUT)

N'hésitez plus et prenez la barre, on vous attend avec impatience !

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter :

**Jade Multon** au **06.30.24.40.21** ou par mail : [laregatedesiut@yahoo.fr](mailto:laregatedesiut@yahoo.fr)

